

**QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN
EUROCORPS HEADQUARTERS**

**Quartier Aubert de Vincelles
G8 / P&C – BP 70082
F-67020 Strasbourg CEDEX 1
SIRET 154 001 192 000 25**



**FOURNITURE ET ACHEMINEMENT DE GAZ NATUREL POUR LES LOCAUX
DU QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN ET LA VILLA DU
GENERAL COMMANDANT A STRASBOURG**

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION
NUMERO 24SC11**

Renseignements:

Mme HELBLING Charlotte

- +33 3.88.43.29.79
- HELBLING.C@eurocorps.org
- G8-contract@eurocorps.org

Commissaire KUHN Pauline

- +33 3.88.43.20.95
- KUHN.p@eurocorps.org
- G8-contract@eurocorps.org

Date limite de remise des offres : 29 Juillet 2024 à 12h00 heure locale

Ce présent règlement de la consultation comporte 8 pages ainsi que 3 annexes et le bordereau de prix.

INDEX

Article 1. Objet de la consultation

- 1.1. Objet de la prestation
- 1.2. Durée du contrat

Article 2. Conditions de la consultation

- 2.1. Entité contractante
- 2.2. Dossier de consultation
- 2.3. Modification / annulation du dossier de consultation
- 2.4. Demande de précisions de la part des candidats
- 2.5. Délai de validité des offres

Article 3. Sous-traitance et co-traitance

Article 4. Contenu du dossier relatif à la candidature et à l'offre

- 4.1. Contenu de l'acte de candidature
- 4.2. Contenu de l'offre

Article 5. Conditions d'envoi ou de remise des offres

- 5.1. Date limite de réception des offres
- 5.2. Modification et retrait des offres
- 5.3. Conditions de recevabilité de l'offre
- 5.4. Mode de soumission des offres, conditionnement et marquage de la soumission

Article 6. Analyse des soumissions

- 6.1. Conformité administrative
- 6.2. Évaluation des offres
- 6.3. Critères de cotation

Article 7. Négociations

Article 8. Adjudication

Article 9. Dépôt de garantie

Article 10. Clause juridictionnelle

ANNEXES :

- A-1 Certificat de désignation légale du candidat
- A-2 Certificat d'engagement
- A-3 Certificat de validité de l'offre – Conformité

BORDEREAU DE PRIX

Article 1. Objet de la consultation

1.1. Objet de la prestation

L'objet de la présente consultation concerne la fourniture et l'acheminement de gaz naturel nécessaire à l'alimentation en continu et sans aucune altération des besoins du Quartier Général du Corps Européen (SIREN 154 001 192) ci-après nommé « le HQ EC » pour l'ensemble de ses locaux à Strasbourg, y compris la Villa du Général Commandant.

Le marché comprend la fourniture de la molécule de gaz, l'acheminement jusqu'au point de comptage client et la livraison. Il inclut la gestion du contrat d'accès au réseau de distribution.

Les spécifications techniques des besoins du Quartier Général du Corps Européen sont détaillées dans le bordereau de prix.

Le titulaire peut procéder à toutes vérifications nécessaires à son information (auprès du GRD) pour s'assurer que les installations permettent de remplir ses obligations contractuelles.

1.2. Durée du contrat

Le marché est passé pour une période de trois ans, du **1 octobre 2024 au 30 septembre 2027 inclus**. Le Quartier Général du Corps Européen se réserve le droit, à la fin de la période d'exécution du contrat, de prolonger sa durée par une période n'excédant pas six mois.

La mise en place du marché ne devra occasionner aucune rupture de l'alimentation en gaz.

Article 2. Conditions de la consultation

2.1. Entité contractante

L'entité contractante est le Quartier Général du Corps Européen (ci-après désigné par le Client, l'HQ EC ou le QG CE)

2.2. Dossier de consultation

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site www.eurocorps.org.

Il comprend les pièces suivantes :

- Règlement de consultation (R.C.) et ses 3 Annexes + bordereau des prix ;
- Contrat Partie 1 ;
- Contrat Partie 2 (Dispositions générales).

2.3. Modification / annulation du dossier de consultation

L'HQ EC se réserve le droit d'amender ou de supprimer un ou plusieurs des termes, conditions ou dispositions de la soumission, au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres.

Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.4. Demande de précisions de la part des candidats

Les candidats doivent chercher à obtenir le plus rapidement possible les clarifications nécessaires. Ces demandes de clarification doivent être soumises au service achats de l'HQ EC par écrit au plus tard 10 jours calendaires avant la date de clôture de la candidature.

Lorsqu'un candidat demande une clarification, la clarification sera envoyée à tous les candidats éligibles après quoi toutes les questions et réponses seront formellement intégrées dans la candidature.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires, vous trouverez ci-joint les points de contact :

- Charlotte HELBLING/HQ EC G8 P&C: 03 88 43 29 79
- Pauline KUHN /HQ EC G8 P&C: 03 88 43 20 95
- G8-contract@eurocorps.org : il est impératif d'envoyer toute demande à cette adresse

2.5. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 2 (deux) jours ouvrés (samedi exclus) à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Toute offre dont la durée de validité serait inférieure à la durée mentionnée plus haut pourra être réputée comme non-conforme.

L'Acheteur s'efforcera de terminer l'évaluation et de réaliser l'adjudication dans la durée mentionnée ci-dessus. Toutefois, si cette durée s'avérait insuffisante pour prononcer l'adjudication, l'Acheteur se réserve le droit de demander une prolongation de la durée de validité.

Sur notification de l'Acheteur d'une telle requête de prolongation du délai, les candidats auront le droit :

- (1) D'accepter cette prolongation, auquel cas les Candidats seront liés par les termes de leur offre pour la durée de prolongation et le Certificat de validité de l'offre sera prolongé en conséquence ; ou
- (2) De refuser cette prolongation et de retirer l'offre.

Les candidats n'auront pas le droit de modifier leurs offres du fait d'une demande de l'Acheteur de prolongation de la validité de la soumission sauf si ladite demande le spécifie expressément.

Article 3. Sous-traitance et co-traitance

Les soumissionnaires peuvent présenter leur offre en cotraitance sous la forme d'un groupement conjoint ou solidaire.

Les soumissionnaires peuvent se présenter en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre d'un ou plusieurs groupements. Une entreprise ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

La composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Toutefois, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres est mis en liquidation judiciaire ou qu'il se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, il peut demander au pouvoir adjudicateur l'autorisation de continuer à participer à la procédure de passation sans cet opérateur défaillant, en proposant le cas échéant à l'acceptation du pouvoir adjudicateur un ou plusieurs sous-traitants.

L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières du groupement est globale et non individualisée par membre.

Article 4. Contenu du dossier relatif à la candidature et à l'offre

4.1. Contenu de l'acte de candidature

L'attention des candidats est appelée sur le soin qu'il convient d'accorder à la description de leurs moyens techniques et financiers, tels que :

- **présentation d'une liste des principaux services équivalents** effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, ou preuve par équivalence.

Des renseignements lacunaires ou peu précis peuvent amener le Quartier Général du Corps Européen à écarter leur candidature.

Chaque candidat aura à produire et fournir un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

- Un certificat de nom légal du candidat – Annexe A-1.
– Un point de contact client pour vérification, avec nom, numéros de téléphone et adresse mail
- Certificat d'engagement – Annexe A-2.
- Certificat de validité de l'offre – Conformité – Annexe A-3.
- Le candidat doit fournir une déclaration de conformité aux obligations fiscales françaises ou nationales ainsi qu'aux organismes de sécurité sociale obligatoires.
- Déclaration sur l'honneur que la société ne fait pas l'objet d'une procédure de faillite ou de liquidation.
- Déclaration sur l'honneur que la société n'a pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude ou corruption.

4.2. Contenu de l'offre

- Le bordereau des prix ;
- Le contrat partie 1 et 2 ;
- Si l'offre émane d'entreprises groupées et n'est signée que par le mandataire, ce dernier devra joindre les habilitations que ses cotraitants lui ont données pour les représenter.

Article 5. Conditions d'envoi ou de remise des offres

5.1. Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée au : 29 juillet 2024 à 12h00 heure locale.

Les offres remises à l'Acheteur après l'heure et la date spécifiées supra pour la Clôture de la soumission sont des « offres en retard » qui ne seront pas prises en compte pour l'adjudication. Ces offres seront renvoyées au Candidat à ses frais et sans avoir été ouvertes.

5.2. Modification et retrait des offres

Les offres une fois soumises peuvent être modifiées par les Candidats mais seulement dans la mesure où les modifications sont faites par écrit, sont conformes aux exigences de la présente invitation à soumissionner et sont reçues par l'Acheteur avant l'heure et la date exactes définies pour la Clôture de la soumission. Ces modifications seront considérées comme faisant partie intégrante de l'offre soumise.

5.3. Conditions de recevabilité de l'offre

L'offre est présentée pour la totalité du marché. Le candidat établira son offre sur les quantités indiquées dans le bordereau de prix.

Le prix inclut le coût relatif aux différents éléments constitutifs de la prestation. L'offre doit être formulée en langue française et en euro.

5.4. Mode de soumission des offres conditionnement et marquage de la soumission

Les plis contenant les offres sont transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal, ou remis au service contre récépissé sur rendez-vous (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 30) avant la date et l'heure limites indiquées ci-dessus sous peine d'être renvoyés à leurs auteurs.

Pour les soumissionnaires établis hors de l'Union européenne, le prix de l'offre est établi frais de douane compris.

Les candidats soumettront leurs offres dans une (1) enveloppe qui contiendra les documents spécifiés dans la Section 4 et sera dûment scellée et identifiée par les marquages suivants :

- Nom et adresse du candidat ;
- Mots « SEALED BID » (soumission cachetée) ;
- Numéro du contrat attribué à cette offre (dans ce cas précis : N. 24SC11)

La légende suivante sera imprimée sur le paquet/enveloppe :

"Invitation for Bidding N. 24SC11

FOURNITURE ET ACHEMINEMENT DE GAZ NATUREL POUR LES LOCAUX DU QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN ET LA VILLA DU GENERAL COMMANDANT A STRASBOURG

TO BE OPENED BY CONTRACT AWARD COMMITTEE"

Les offres pourront être postées à l'adresse suivante :

QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN

QUARTIER AUBERT DE VINCELLES

BUREAU G8/P&C

BP 70082

F-67020 STRASBOURG CEDEX 1

ou livrées à l'adresse suivante **sur rendez-vous uniquement** :

QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN

Quartier Aubert de Vincelles

BUREAU G8/P&C

4 rue du Corps Européen

F-67100 STRASBOURG

Téléphone : +33 (0)3 88 43 29 79 / +33 (0)3 88 43 20 95

E-mail : g8-contract@eurocorps.org

Les offres soumises par transmission électronique ne sont pas autorisées et ne seront pas prises en compte.

Article 6. Analyse des soumissions

6.1. Conformité administrative

Le candidat qui produit des dossiers de candidature ne comportant pas les pièces et renseignements demandés en 4.1 ci-dessus pourront ne pas être admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

6.2. Evaluation des offres

L'évaluation des offres relève de la responsabilité d'HQEC qui se basera sur les informations fournies par les candidats. L'HQEC ne sera pas tenu de rechercher, localiser ou confirmer des informations qui ne seraient pas clairement identifiées et disponibles dans l'offre.

Néanmoins pendant l'évaluation, l'Acheteur peut requérir une clarification de l'Offre auprès du Candidat. Ce dernier fournira les informations détaillées suffisantes afin que l'Acheteur procède à une l'évaluation de l'offre. Le but de ces clarifications sera de supprimer les ambiguïtés de l'offre et de permettre au Candidat d'exposer ses intentions sur certaines déclarations qu'elles contiennent. Le Candidat n'est pas autorisé à effectuer des altérations majeures de la soumission relative à des questions techniques et ne pourra jamais procéder à aucun changement de sa proposition de prix.

L'offre doit contenir une proposition de prix complète. Les candidats doivent être conscients que les soumissions partielles ne sont pas autorisées.

Une offre qui ne serait pas conforme aux exigences ci-dessus pourra être déclarée non-conforme et pourra ne pas être évaluée plus avant par le service Achats et Contrats.

6.3. Critères de cotation

L'inadéquation aux spécifications du dossier de consultation est rédhitoire.

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

Prix : 100 %

Les candidats seront évalués sur la base du scénario de notre estimation annuelle, selon la CAR indiquée dans notre bordereau de prix.

A l'issue de la procédure, le titulaire sera celui qui a présenté l'offre jugée la moins-disante par le Comité d'évaluation des offres. Les offres jugées non conformes seront rejetées. En cas d'égalité de deux ou plusieurs offres, une négociation sera entamée.

Article 7. Négociations

L'Acheteur se réserve le droit de conduire des négociations, dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats. La négociation peut porter sur les aspects financiers et/ou techniques des offres, même de celles qui sont « irrégulières » ou « inacceptables ».

Article 8. Adjudication

Le Comité d'adjudication des contrats de l'HQEC (CAC) attribuera le contrat au Candidat dont la proposition conforme représente "l'offre économiquement la plus avantageuse" pour l'HQEC et démontre que le Candidat peut complètement exécuter les exigences de la présente invitation à soumissionner.

L'HQEC se réserve le droit de demander au candidat de fournir une justification totale des éléments et critères utilisés pour déterminer si le prix proposé peut être accepté.

Une attribution ou acceptation écrite de l'offre, postée ou fournie de toute autre manière au Candidat dans les délais spécifiés dans la soumission resultera en un contrat applicable sans autre action de l'une ou l'autre des parties.

Article 9. Dépôt de garantie

Aucun dépôt de garantie ne sera effectué au titulaire du marché.

Article 10. Clause juridictionnelle

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31 rue de la Paix – B.P. 1038F

67 070 STRASBOURG CEDEX

Tél. : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66

Courriel: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

**ANNEXE A-1
CERTIFICAT DE DESIGNATION LEGALE DU CANDIDAT**

Cette offre est préparée et soumise pour le compte de l'entité juridique spécifiée ci-dessous :

NOM DE L'ENTREPRISE : _____

DIVISION (LE CAS ECHEANT) : _____

SOUS-DIVISION (LE CAS ECHEANT) : _____

ADRESSE POSTALE OFFICIELLE : _____

ADRESSE E-MAIL : _____

POINT DE CONTACT :

NOM : _____

FONCTION : _____

TELEPHONE : _____

ADRESSE E-MAIL : _____

AUTRE POINT DE CONTACT :

NOM : _____

FONCTION : _____

TELEPHONE : _____

ADRESSE E-MAIL : _____

DATE

SIGNATURE DU REPRESENTANT AUTORISE

NOM (majuscules d'imprimerie)

TITRE

SOCIETE (cachet)

**ANNEXE A-2
CERTIFICAT D'ENGAGEMENT**

1. Je soussigné, représentant autorisé de la firme soumettant la présente offre, certifie par les présentes que :
- a) La présente soumission a été établie de façon indépendante, sans consultation, communication ou accord avec tout autre candidat ou concurrent dans le but de restreindre la concurrence ;
 - b) Le contenu de la présente offre n'a pas été sciemment divulgué par le Candidat et le sera pas sciemment divulgué avant l'adjudication à un autre Candidat ou concurrent, directement ou indirectement par le Candidat ; et
 - c) Aucune tentative n'a été faite ou ne sera fait par le Candidat pour inviter toute autre personne ou firme à soumettre ou à ne pas soumettre une offre aux fins de restreindre la concurrence.
2. Je certifie également que je suis la personne de l'organisation du Candidat ayant la responsabilité au sein de cette organisation de la décision relative à la soumission et que je n'ai pas participé et ne participerai pas à une quelconque action contraire aux alinéas 1(a) à 1(c) ci-dessus, ou
- a) Je ne suis pas la personne de l'organisation du Candidat responsable au sein de cette organisation pour la soumission mais j'ai été autorisé(e) par écrit à agir comme agent pour les personnes responsables de cette décision, en certifiant que ces personnes n'ont pas participé et ne participeront pas à une action contraire aux alinéas 1(a) à 1(c) ci-dessus, et en tant que leur agent, je le certifie aux présentes, et
 - b) Je n'ai pas participé et je ne participerai pas à des actions contraires aux alinéas 1(a) à 1(c) ci-dessus.

.....
Date

.....
Signature du Représentant autorisé

.....
Fonction

.....
Société (cachet)

ANNEXE A-3
CERTIFICAT DE VALIDITE DE L'OFFRE - CONFORMITE

Je soussigné, représentant autorisé de la société soumettant ladite soumission, certifie par les présentes que :

- L'Offre soumise par la société est totalement conforme aux exigences de la présente invitation à soumissionner ;
- J'ai parfaitement compris le contenu et le sens de l'ensemble du dossier de consultation ;
- La présente société ne prévoit AUCUNE difficulté pour obtenir l'acceptation des termes et conditions d'un contrat principal qui devront être imposés aux sous-traitants par la présente invitation à soumissionner.
- La tarification et tous les autres aspects de notre offre d'origine telle que modifiée par notre proposition révisée resteront valides trois (3) jours à compter de la date de clôture de la soumission ;

.....
Signature du représentant autorisé

.....
Fonction

.....
Société (cachet)